



ADMO
STIMULER L'EXCELLENCE

Association des
directeurs municipaux
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2019



*La
force
du nombre*

Rédaction : équipe ADMQ

Graphisme : Curcuma design graphique

Association des directeurs municipaux du Québec

400, boulevard Jean-Lesage, Hall Est, bureau 535

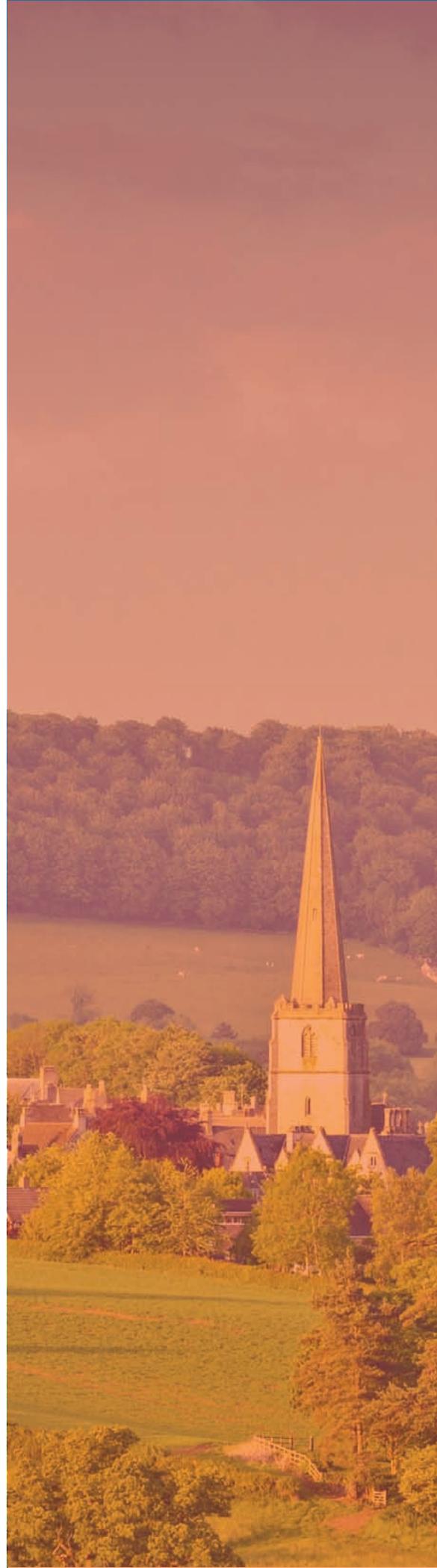
Québec (Québec) G1K 8W1

Téléphone : 418 647-4518

Courriel : reception@admq.qc.ca

Site Web : admq.qc.ca

Dans le présent document, lorsque c'est le cas, le genre masculin est utilisé et désigne les femmes autant que les hommes.



4

Message de la présidente

5

Message du directeur général

6

À propos de l'ADMQ

8

Profil des membres

10

Gouvernance

16

Programme de formation et de perfectionnement

18

Services aux membres

19

Publications

20

Congrès annuel

24

Activités de représentation

25

Colloques de zone

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

LA FORCE DU NOMBRE

Il y a maintenant un an, j'ai été élue présidente de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Je ressens aujourd'hui la même fierté et la même énergie qu'au premier jour. Je m'étais donné trois objectifs précis lors de ma nomination : **implication, optimisation et valorisation.**

J'ai pris le temps dans la dernière année de discuter avec les membres pour connaître leur niveau de satisfaction et leurs besoins. J'étais présente au congrès, aux formations (en ligne, webinaire et en salle), aux colloques de zone. J'ai également assisté à plusieurs rencontres avec nos partenaires ainsi qu'avec les instances gouvernementales. Avec l'équipe permanente de l'ADMQ, nous nous sommes assurés de bien représenter les intérêts de nos membres et de bien expliquer leur réalité.

Nous avons mis sur pied différents comités internes afin de renouveler nos façons de travailler et d'optimiser nos processus. Que ce soit par l'intermédiaire du Comité de gouvernance et d'éthique, du Comité stratégie ou du Comité congrès, tous mes collègues ont collaboré à maximiser nos objectifs et à améliorer nos processus. Je tiens à les remercier pour leur implication, leur dévouement et leur temps.

Sous le thème *La force du nombre*, le 80^e congrès annuel de l'ADMQ a permis à quelque 620 membres d'assister à une trentaine d'ateliers et de conférences.

L'ADMQ y a remis trois prix Mérites, son prix Excellence en formation ainsi que son Prix Écoresponsabilité. En plus de souligner les nombreuses années d'engagement municipal de plusieurs des membres de l'Association, le congrès fut aussi l'occasion de remettre la certification reconnue de Directeur municipal agréé (DMA) à pas moins de 23 membres!

En plus de toutes nos activités annuelles, l'ADMQ a soufflé ses 80 bougies. Ce n'est pas rien pour une association comme la nôtre. Nous sommes devenus avec le temps le plus grand regroupement de professionnels de la gestion municipale du Québec et nous sommes présents partout dans la province.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée durant la dernière année. L'équipe de l'ADMQ travaille très fort pour répondre à vos besoins et pour développer de nouvelles formations et de nouveaux services. On est parti pour un autre 80 ans, minimum!



Sophie Antaya
Présidente

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ANNÉE DE LA FORMATION

L'année 2019, qui a marqué le 80^e anniversaire de l'Association, a pris fin, et je peux en toute confiance témoigner une fois de plus de la fierté de l'équipe de la permanence de pouvoir travailler pour plus de 1100 membres présents dans toutes les régions du Québec. Cette grande représentation permet de repousser toujours plus loin les idées et les services à développer, afin d'aider et de soutenir le plus de personnes possible.

D'ailleurs, à mi-parcours dans la planification stratégique 2017-2021, l'année 2019 a permis de consolider l'équipe de l'ADMQ afin de bien planifier le développement et la diversification de l'offre de service de l'Association auprès des membres. À cet effet, un accent plus particulier a été mis sur l'assistance technique avec la bonification d'outils, de modèles et de fiches informatives, de manière à faciliter le travail des membres dans les différentes situations qu'ils vivent. Nous avons également lancé un projet pilote d'une édition numérique du magazine *Scribe* regroupant plus de 30 avis et réponses d'experts sur diverses questions reliées au domaine municipal.

L'année 2019 a aussi permis à l'Association de se pencher sur la question de la relève dans le domaine municipal. Les chiffres de l'ADMQ laissent présager plus de 600 départs à la retraite dans les cinq prochaines années. C'est pourquoi nous avons développé un programme de formation en salle unique pour les nouveaux directeurs généraux et secrétaires-trésoriers possédant entre zéro et trois ans d'expérience. Grâce à un partenariat financier avec Énergir et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, nous sommes fiers de pouvoir offrir cette formation de deux jours totalement gratuite à 40 apprenants par cohorte. Nous prévoyons ainsi former plus de 200 nouveaux DG d'ici la fin de l'année 2021.

En ce qui concerne la formation, nous avons continué le développement et la mise en ligne de cours de notre programme menant au titre de *Directeur municipal agréé (DMA)*. D'ailleurs, nous avons remis cette certification à une troisième cohorte lors du congrès annuel, et l'année 2020 devrait être l'occasion de fêter le 100^e DMA.

En plus du programme de formation en ligne, 2019 a vu l'élaboration d'une formation spécialisée en salle organisée dans différentes régions du Québec, et nous avons renforcé notre offre de webinaires.

Finalement, nous avons plus que jamais été présents auprès des instances, en participant à des dizaines de comités et de consultations qui permettent à chaque occasion de rappeler les nombreux défis et aspects techniques auxquels vous devez faire face dans vos milieux.

Au nom de l'équipe, je tiens à remercier tous les membres qui prennent part à la vie associative en nous transmettant les besoins de leur milieu ou encore en participant aux différentes activités organisées dans l'ensemble des régions.

En 2020, nous nous ferons un devoir de repousser de nouveau les limites pour être présents à vos côtés et pour vous aider dans vos réalités et obligations quotidiennes.



Marc-André Pâlin
Directeur général

À PROPOS DE L'ADMQ

Depuis 80 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 100 membres répartis dans quelque 850 municipalités locales, MRC, et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

MISSION

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit :

- Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue.
- Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.

VISION

Être reconnue, par les autorités municipales et gouvernementales, comme LA source de référence du fait de l'excellence et de l'expertise des gestionnaires municipaux membres de l'ADMQ.

VALEUR

- **Respect** des différences
- **Intégrité** professionnelle
- **Polyvalence** et créativité
- **Engagement** envers la communauté

CE QU'EST L'ADMQ



L'ADMQ SERT L'HUMAIN

L'Association des directeurs municipaux du Québec, c'est d'abord et avant tout un regroupement de personnes qui se consacrent au mieux-être de différentes communautés.



L'ADMQ FAVORISE LE SOUTIEN

L'Association est une alliée stratégique qui rend disponible une panoplie d'outils, de services et de relations pouvant contribuer à l'excellence du travail de ses membres.



L'ADMQ DÉVELOPPE LES CONNAISSANCES

Pionnière de la formation en ligne pour les gestionnaires municipaux, grâce à son programme menant au titre de *Directeur municipal agréé* (DMA), l'ADMQ forme ses membres et la relève afin qu'ils contribuent de manière optimale à l'efficacité des administrations municipales.



L'ADMQ ASSURE L'AVENIR

Par sa veille stratégique et son analyse, l'Association est en mesure d'anticiper les tendances et les orientations du monde municipal.



L'ADMQ STIMULE L'EXCELLENCE

Par sa recherche constante des meilleures pratiques de travail liées à l'administration municipale, l'Association offre à l'ensemble de ses membres des formations de haut niveau.



L'ADMQ ACCROÎT LE RAYONNEMENT

Grâce à sa présence au sein de différents comités et groupes d'influence, l'ADMQ devient la meilleure ambassadrice des intérêts professionnels du directeur général.

PROFIL DES MEMBRES

Fonctions, population et gestion

En 2019, l'ADMQ
COMPTAIT
1158 membres

provenant
 de **887**
municipalités
locales, MRC
et régies intermunicipales
réparties dans

17 ZONES
lesquelles couvrent
l'ensemble du
territoire québécois

95% d'entre eux
proviennent
de municipalités
locales.

Il importe aussi de souligner que la
RÉPARTITION DES MEMBRES de l'ADMQ
selon le sexe nous apprend que

74% sont des femmes **26%** des hommes

CONCERNANT LA FONCTION,

73% **DES MEMBRES**
occupent le poste de
directeur général



ou de secrétaire-trésorier,
ou encore **cumule** les
deux responsabilités

et **27%** **œuvrent**
comme adjoints
ou autre fonction municipale.

LES MEMBRES SE RÉPARTISSENT
DE LA FAÇON SUIVANTE :

50% travaillent dans des
municipalités de moins de
1 000 HABITANTS

26% dans des municipalités
comptant entre 1 001 et 2 000 habitants

20% dans des municipalités
où on retrouve entre 2 001 et 5 000 habitants

4% exercent leur métier dans
une municipalité de 5 001 habitants et +

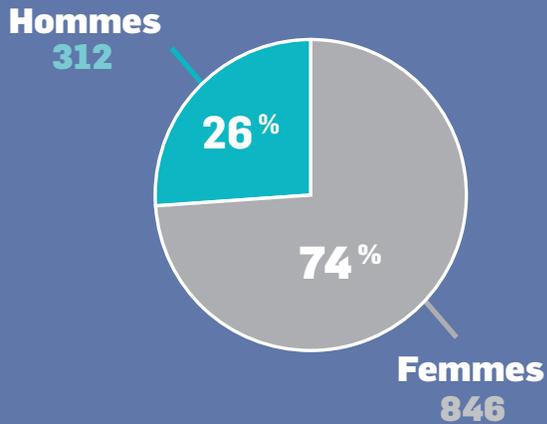
Enfin, **72%** des membres ont
sous leur responsabilité **ENTRE 1 ET 10**
PERSONNES

16% en ont entre 11 et 20 personnes

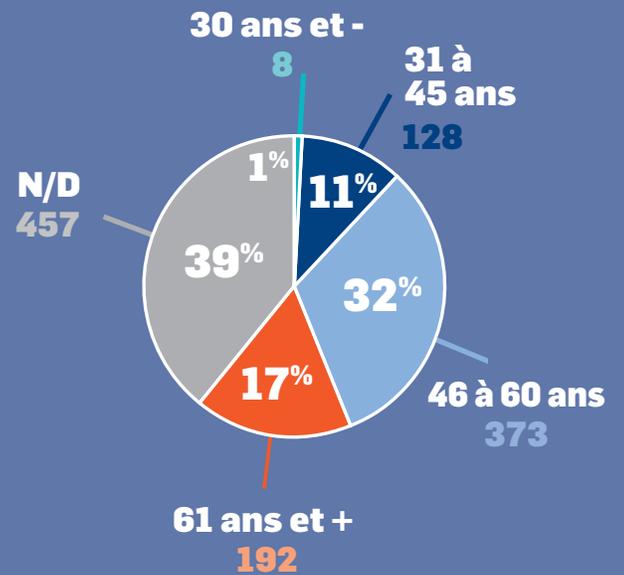
12% dirigent une équipe de plus de 21 personnes

PROFIL DES MEMBRES

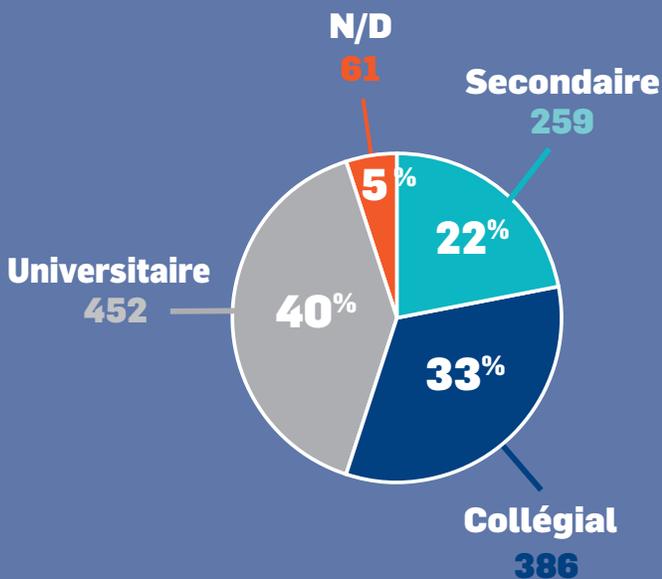
RÉPARTITION DES MEMBRES



ÂGE

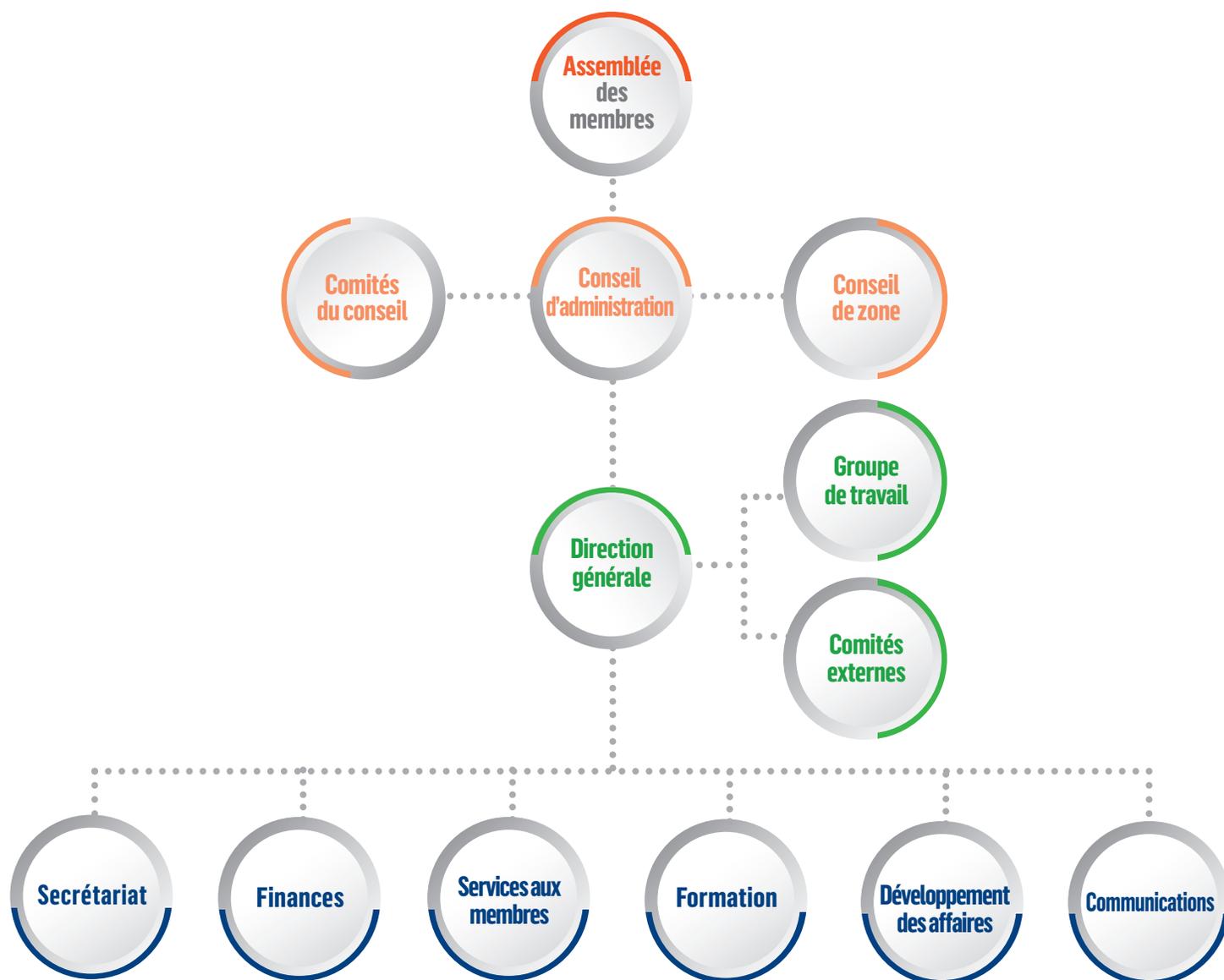


SCOLARITÉ TERMINÉE



GOUVERNANCE

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé des 17 administrateurs de zone en plus de la présidente, de la vice-présidente et de la trésorière.

Conseil d'administration en juin 2019



PREMIÈRE RANGÉE DE GAUCHE À DROITE

Nathalie Vallée – zone Mauricie
Nicole Mathieu – zone Beauce-Côte-Sud
Brigitte Vachon – vice-présidente
Sophie Antaya – présidente
Martine Bernier – secrétaire-trésorière
Sonia Tremblay – zone Estrie

ABSENTS DE LA PHOTO

Josée Brouillette – zone La Capitale
Mathieu Rouleau – zone Saguenay-Lac-Saint-Jean
Jean-Yves Lebreux – zone La Gaspésie et Les Îles
Yvette Boulay – zone Bas-Saint-Laurent
Philippe Massé – zone Bas-Saint-Laurent-Ouest

DEUXIÈME RANGÉE DE GAUCHE À DROITE

Rick Tanguay – zone Côte-Nord
Jean-Yves Cayer – zone Sud-Ouest-du-Québec
Lucie Beaudoin – zone Lotbinière-Appalaches
Lynda Gaudet – zone Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
Annie Bellefleur – zone Laurentides
Josée Favreau – zone Lanaudière
Mario Boyer – zone Outaouais

CONSEILS DE ZONE

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec.

Chaque zone est administrée par un conseil de zone. Le conseil de zone est une instance composée d'un administrateur dûment désigné par les membres de la zone et d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC désigné par les membres de ce territoire. Il peut y avoir désignation de plus d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC au conseil de zone.

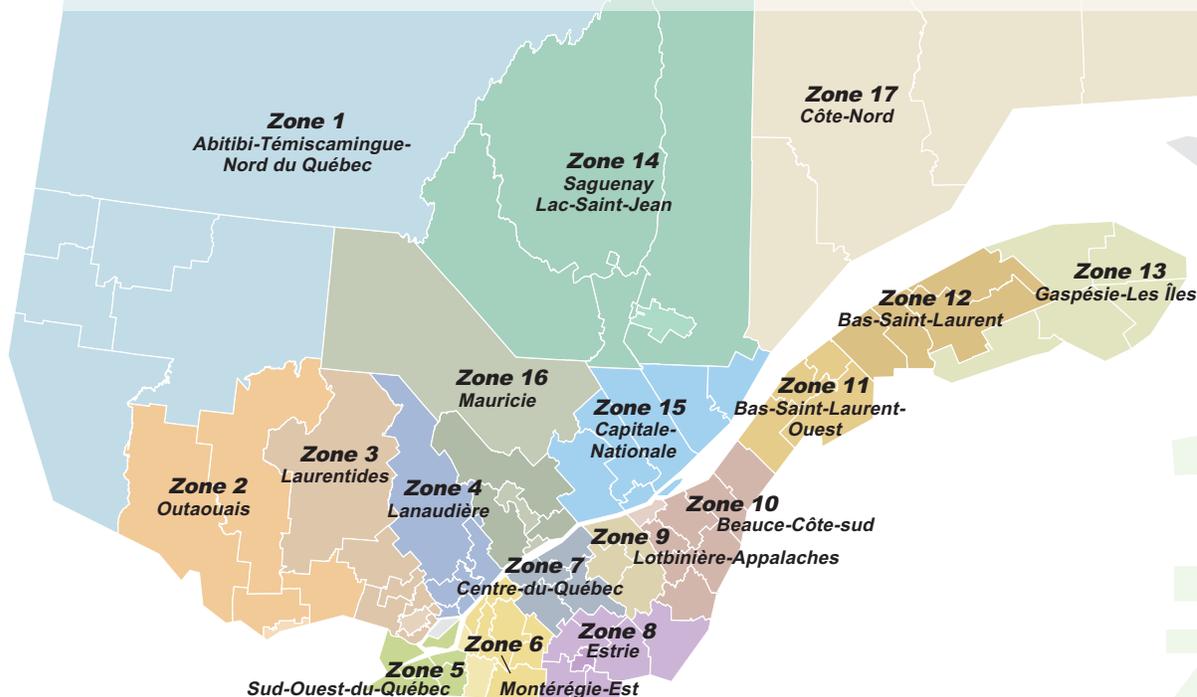
Sous réserve des obligations relatives aux élections des membres du conseil de zone, le conseil fixe le nombre exact de représentants par MRC ou regroupement de MRC pour les besoins de leur élection.

Il doit compter au moins quatre (4) membres en incluant l'administrateur de zone. Un membre du conseil de zone doit être un membre régulier de l'Association. Le conseil de zone doit nommer, parmi ses membres, un secrétaire et un trésorier. Une même personne peut cumuler les deux charges.

Le conseil de zone a, en outre, les responsabilités :

- d'organiser le colloque annuel et toutes les autres activités de réseautage;
- de déterminer les besoins et les enjeux des membres de sa zone;
- d'exécuter tout autre mandat requis par le conseil d'administration.

Il représente la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres dans l'Association.



17 ZONES

COMITÉS INTERNES 2019

Les comités internes de l'Association sont une structure consultative importante qui relève du conseil d'administration. Ils ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil et de proposer des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe trois comités permanents au sein de l'organisation : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité stratégie et le Comité congrès. Pour les autres activités de l'Association qui se doivent d'avoir une consultation, comme l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont maintenant formés. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant des expériences ou un savoir en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux de ces groupes de travail permettent la rédaction d'un rapport d'analyse servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

Comité de gouvernance et d'éthique

Yvette Boulay – administratrice
Jean-Pierre Cayer – administrateur
Philippe Massé – administrateur
Rick Tanguay – administrateur
Brigitte Vachon – administratrice
Marc-André Pâlin – directeur général
Julie Martel – directrice générale adjointe

Comité du suivi de la planification stratégique

Julie Lemelin – membre
Marie-Hélène Boily – administratrice
Mario Boyer – administrateur
Nadine Watters – membre
Rick Tanguay – administrateur
Marc-André Pâlin – directeur général

Comité stratégie

Sophie Antaya, présidente
Brigitte Vachon, vice-présidente
Martine Bernier, secrétaire-trésorière
Marc-André Pâlin – directeur général
Julie Martel – directrice générale adjointe

Comité congrès

Sonia Tremblay – administratrice
Martine Bernier – administratrice
Yvette Boulay – administratrice
Mélisa Camiré – membre
Patrick Côté – membre
Julie Brousseau – membre
Maxime Dauplaise – membre
Annie Lemieux – membre
Lynda Gaudet – présidente du congrès
Jacques Dupuis – collaborateur FQM
Marc-André Pâlin – directeur général
Émile Royer – conseiller au perfectionnement
Nathalie Martineau – conseillère au développement des affaires



PERMANENCE DE L'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et l'expérience auprès des organismes de services et de représentation. Toute l'équipe est fière de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement pour faciliter votre quotidien.

Marc-André Pâlin, directeur général

Julie Martel, directrice générale adjointe

Marie-Ève Bergeron, conseillère, soutien et accompagnement aux membres

Nathalie Martineau, conseillère au développement des affaires et coordonnatrice aux événements

Joannie Dallaire, agente à la formation

Pierre Trahan, conseiller aux communications

Francine Bérubé, technicienne comptable

Marie-Josée St-Cyr, adjointe de direction

Karina de Frutos, adjointe administrative

Émile Royer, conseiller au perfectionnement

Guy Charland, conseiller spécial au programme de formation

Assemblée générale annuelle des membres

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous ses membres réguliers. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées. La tenue de l'AGA est obligatoire et doit se dérouler dans les six premiers mois de l'année. Celle de 2019 a eu lieu le 13 juin 2019 au Centre des congrès de Québec, dans le cadre du congrès annuel de l'ADMQ.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À mi-parcours dans la planification stratégique quinquennale, l'Association détermine annuellement un plan d'action sur lequel elle base ses actions, présentes ou à venir.

Pour 2019, le plan d'action portait entre autres sur :

- **La révision complète du modèle de gouvernance** pour le rendre plus efficace avec : la refonte des politiques et des règlements internes, la mise à jour de la manière de fonctionner en rencontre du conseil d'administration, la révision des comités et des rôles et responsabilités des différents sièges, etc.;
- **Le développement organisationnel** en ce qui concerne l'équipe de la permanence, afin de développer les compétences et d'optimiser les ressources humaines en s'assurant de bien répondre à la mission de l'Association;
- **Le développement des principaux volets inclus dans la mission** : la représentation, la formation ainsi que l'aide et le support aux membres;
- **Le sentiment d'appartenance en consolidant un programme de soutien financier** pour les activités organisées dans les différentes zones;
- **Le développement de l'offre de formation en analysant les possibilités pour offrir davantage d'options** de cours touchant les volets de la gestion municipale, en collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur.

PROGRAMME DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Cours de formation en ligne

Mener les DG vers l'excellence

Depuis 2013, l'ADMQ poursuit la conception de son programme de formation en ligne pouvant mener au titre de *Directeur municipal agréé* (DMA). Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace et efficiente sont regroupées dans un seul programme afin que les directeurs généraux et

secrétaires-trésoriers occupent adéquatement leur fonction. À ce jour, l'ADMQ peut se targuer d'offrir le SEUL programme en ligne fait sur mesure pour les directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. À ce titre, l'Association est une véritable pionnière en la matière. Le programme se révèle un formidable « mode d'emploi » de la fonction.



LES MEMBRES CERTIFIÉS DMA

Au cours de la dernière année, 23 membres ont terminé la formation en ligne des six cours de certification permettant d'obtenir le titre de *Directeur municipal agréé* (DMA). De ce nombre, 20 étaient présents lors du congrès 2019 et ont reçu leur certificat de DMA des mains de Louis-George Simard, vice-président du conseil d'administration, la Mutuelle des municipalités du Québec, et de Sophie Antaya, présidente, ADMQ.

EXCELLENCE EN FORMATION 2019

Ce prix est remis à la personne ayant suivi au moins deux cours lors de la dernière année et ayant maintenu la plus haute moyenne. La récipiendaire 2019 est Marie-Claude Arcand, directrice générale adjointe de Deschambault-Grondines.

ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT EN SALLE

Les activités de perfectionnement sont complémentaires au programme de formation en ligne. Elles permettent aux participants d'affiner leurs connaissances sur des sujets donnés.

En 2019, l'ADMQ a offert six formations en salle dont trois en tournée de zones, cinq webinaires en collaboration avec la FQM et une capsule Web sur le bilan financier, capsule que vous pouviez visionner en la commandant sur l'extranet de l'ADMQ selon vos disponibilités.

Sujets	Nb présentations
Protection, environnement et conservation des milieux humides : nouvelles obligations et manières de faire	16x
Travaux d'infrastructure : conseils pour optimiser la gestion de vos projets	17x
AMP et gestion des appels d'offres municipaux + Jurisprudence récente en gestion municipale	14x
Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias	2x
Les ressources humaines, un casse-tête? Les meilleurs outils et pratiques pour s'y retrouver	5x
Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales et démystifier les taux variés	4x

Sujets	Dates
La Loi sur les normes du travail : les dernières modifications législatives	28 janvier
La Commission municipale du Québec (CMQ) : comprendre la vérification municipale	7 mai
Fédération canadienne des municipalités (FCM) : les différents programmes financiers accessibles aux municipalités	16 mai
Stratégie québécoise d'eau potable	29 mai
Préparation municipale aux sinistres	18 septembre

SERVICES AUX MEMBRES

Soutien et accompagnement des membres

Un programme de soutien technique et professionnel adapté à vos besoins

Le régime est établi selon deux niveaux d'intervention :

- Le premier niveau, soit l'intervention de première ligne, est considéré comme universel, car il est offert à tous les membres réguliers. Il comprend, entre autres, des conseils de base, la préparation de la documentation, des conseils stratégiques ainsi que l'orientation du membre vers les services légaux et de soutien appropriés.
- Le deuxième niveau est accessible si le membre s'est prévalu des assurances offertes lors de son abonnement à l'Association. Il comprend, par des ressources externes grâce à un programme d'aide aux membres, la consultation juridique et les recours devant les tribunaux, du soutien professionnel et du coaching RH. Un montant maximal est remis en fonction du type de recours, suivant un pourcentage déterminé.

Le programme de soutien aux membres permet également d'avoir accès au fonds d'aide de l'ADMQ. Avec des résultats probants depuis son implantation, il assure un suivi actif et précis.

ASSURANCES

L'ADMQ fournit à ses membres, à titre privé, une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques et un cautionnement, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires. Voici le détail de chacun de ces volets.

L'assurance pour les frais juridiques comprend une limite des frais juridiques de 20 000 \$. Les définitions faisant partie du contrat et établissant la portée de la protection se lisent comme suit :

- **Travail** : « Tout litige opposant l'employé à son employeur concernant les conflits individuels de travail de l'assuré en sa qualité de salarié, à l'exception de ceux qui résultent d'activités syndicales ou professionnelles. »
- **Sécurité et revenu** : « Tout litige concernant les difficultés de l'assuré à faire valoir ses droits en vertu de régimes publics ou privés visant à remplacer son revenu. » De plus, une sous-limite de 5 000 \$ (incluse à l'intérieur de la limite de 20 000 \$) est disponible pour des frais d'expertises médicales nécessaires afin de documenter la preuve, pour un même événement, dans un dossier de requête ou de défense.

PUBLICATIONS

Le magazine *Scribe*

L'ADMQ a présenté la refonte graphique complète du magazine *Scribe* dans son édition du mois de mai. Du simple feuillet publié en mars 1975 jusqu'à aujourd'hui, le magazine a constamment évolué. La dernière mise à jour datait de presque 10 ans.

Tirage : 2 600 exemplaires

Quatre numéros par année dont, pour la première fois en 2019, une version électronique en novembre.

Vous pouvez vous référer aux magazines qui vous ont été transmis et qui se trouvent à la section « Publications » du site Internet de l'ADMQ.



Bulletin *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres six fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité.

Bulletin *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois, le bulletin juridique *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il traite des derniers développements en matière de lois, de règlements et de procédures se rapportant au monde municipal.

Infolettre générale de l'ADMQ

L'infolettre générale est envoyée deux à trois fois par mois, aux membres de l'ADMQ, en fonction des informations à transmettre. Elle sert de complément à l'envoi des publications électroniques et des sondages, et de véhicule pour les informations importantes de l'Association.

Infolettre Formation et perfectionnement

Cette nouvelle infolettre vise essentiellement à rassembler et à diffuser toutes les informations concernant les cours de formation en ligne et les activités de perfectionnement en salle. Elle se veut ainsi un outil facilitant la transmission, la consultation et la conservation de l'information à ce sujet. Sa fréquence de publication dépend surtout du développement de nouveaux cours en ligne et de l'offre d'activités de perfectionnement proposées.

Médias sociaux

L'ADMQ est présente sur Facebook et LinkedIn. Soyez les premiers informés d'une nouvelle transmise par l'Association, d'une formation ou d'une offre exclusive!

Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que l'offre de formation et des outils pratiques.

*La
force
du nombre*



CONGRÈS ANNUEL 2019

C'est sous le thème *La force du nombre* que s'est tenu le 80^e congrès de l'ADMQ, du 12 au 14 juin 2019. Cet événement annuel a rassemblé 620 congressistes au Centre des congrès de Québec.

L'édition 2019 du congrès annuel de l'ADMQ a été marquée par la programmation d'un important nombre d'activités d'information. Près de trente activités touchant à la gestion municipale ont été offertes aux congressistes en plus de l'assemblée générale annuelle et d'un dîner-conférence avec le champion olympique Bruny Surin.

L'édition 2019 du Salon des Partenaires a accueilli un record de 91 exposants. Les congressistes ont été nombreux à le fréquenter et à s'intéresser aux produits, services et conseils des partenaires présents.



Les prix Mérites ADMQ

Les prix Mérites ADMQ sont décernés dans le cadre du congrès annuel à des membres qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier. Ils visent à faire rayonner les initiatives et à souligner l'excellence des membres de l'ADMQ en reconnaissant les réalisations dignes de mention et le professionnalisme des membres en gestion municipale. Les prix Mérites ADMQ sont ainsi une reconnaissance non seulement de la qualité du travail bien fait, mais également du contexte singulier dans lequel s'est effectué le projet, l'activité ou la réalisation porté à l'attention du jury.



Essentiellement, les prix Mérites ADMQ visent à rendre hommage aux membres qui se sont distingués par leur contribution, leur engagement, leur implication, leur sens de l'innovation ou leur capacité à concevoir et à mettre en place des solutions ou à mener à bien des projets d'importance répondant à des besoins spécifiques ou à des situations particulières de la municipalité, et ce, à titre de professionnels de la gestion municipale.

Trois prix Mérites ADMQ ont été attribués à des membres s'étant distingués dans l'exercice de leurs fonctions cette année :



Marianne Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière de Saint-Côme-Linière



Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de Saint-Antoine-sur-Richelieu



Maxime Boissonneault, directeur général de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Prix Renée-Vaudreuil

Le prix Hommage Renée-Vaudreuil est remis par le conseil d'administration de l'ADMQ à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du domaine municipal. En 2019, il souligne le travail remarquable d'une personne ayant, ces dernières années, contribué activement au rapprochement des différentes associations municipales avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et ce, alors qu'elle y occupait la fonction de sous-ministre. Le prix Hommage Renée-Vaudreuil 2019 a été attribué à Marc Croteau, actuellement sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Prix Écoresponsabilité

Depuis 2014, l'ADMQ remet ce prix à un projet environnemental qui sera réalisé dans la zone vedette du congrès (région de la présidence du congrès). Il consiste en une bourse de 1 000 \$. Cette année, le prix a été attribué au Groupe ÉCOcitoyen (GÉCO) de l'Abitibi-Témiscamingue, qui a présenté la première édition de la Foire ZÉRO DÉCHET en Abitibi-Témiscamingue en octobre 2019.



Engagement municipal

20 ans



25 ans



30 ans



35 ans



Le conseil d'administration de l'ADMQ a décidé d'inclure les 20 et 30 ans de service au sein du monde municipal à son hommage à l'engagement municipal des 25 et 35 ans. Résultat : plus de 80 membres cumulant 20, 25, 30 ou 35 années d'expérience furent honorés lors du congrès.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Comités ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et commissions Fédération québécoise des municipalités :

- Régime de retraite des rentes des employés municipaux du Québec
- Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme (FQM)
- Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie (FQM)
- Commission permanente sur les enjeux urbains (FQM)
- Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement (FQM)
- Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles (FQM)
- Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information (FQM)
- Comité consultatif sur la fiscalité municipale
- Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats (MAMH)
- Comité technique # 2 sur les appels d'offres publics
- Comité technique # 3 sur le suivi des contrats
- Groupe de travail sur la présentation de l'information financière (MAMH)
- Table d'échange entre les associations de directeurs municipaux et le sous-ministre du MAMH
- Table d'échange entre les associations de gestionnaires municipaux et le sous-ministre du MELCC
- Table de cocréation municipale du ministère de l'Environnement sur la modernisation des certificats d'autorisation environnementale
- Commission permanente de liaison en environnement des municipalités
- Comité sur l'allègement des fardeaux administratifs (MAMH)
- Table de travail sur le développement local et régional (FQM)
- Table annuelle de concertation des organismes municipaux
- Rencontre groupe de travail assurance collective ADMQ/FQM
- Comité congrès FQM
- Conseil d'administration de l'École nationale des pompiers
- Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec
- Ministère de la Sécurité publique : Comité consultatif en sécurité incendie
- Comité de travail sur la valorisation de la fonction de directeur général (MAMH et ADGMQ)

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION SUITE

Comités *ad hoc* :

- Comité municipal pour l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental en aménagement du territoire relatif aux inondations
- Comité de suivi : Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 (MAMH)
- Groupe de travail Q2-R22
- Groupe de réflexion sur la problématique du transport lourd (carrières et sablières)
- Rencontre sur les barrages privés (MAMH)
- BNQ 3660-001 : Manuel de conception des réseaux d'eau potable
- BNQ 3660-004 : Manuel de conception des réseaux d'égout pluvial et sanitaire

Autres participations :

- Colloques de zone (ADMQ)
- Congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
- Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
- Congrès de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ)
- Congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Congrès des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec (GRHMQ)
- Congrès du Réseau informatique du Québec (RIMQ)
- Congrès de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
- Congrès du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)

COLLOQUES DE ZONE

Dès septembre, les conseils de zone ont organisé leurs colloques. En 2019, 16 zones ont tenu cet événement annuel qui a réuni pour l'occasion plusieurs centaines de membres. Forts de cette participation, les colloques représentent, pour chaque membre de chacune des zones, un moment important pour accéder à différentes formations en plus de susciter des échanges constructifs sur des situations vécues dans les municipalités. Sans oublier la possibilité de faire du réseautage.

Lors de ces colloques, le président, la vice-présidente, la trésorière, le directeur général et la directrice générale adjointe ont eu l'occasion de visiter, à tour de rôle, les zones afin de présenter aux participants les services de l'Association et les différents dossiers sur lesquels elle travaille.



Association des
directeurs municipaux
du Québec

Association des directeurs municipaux du Québec

400, boulevard Jean-Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

Téléphone : 418 647-4518

Courriel : reception@adm.qc.ca

Site Web : adm.qc.ca

